

Comment utiliser l'inscription en ligne pour l'adhérent

Sommaire

Som	maire	. 1
1	Introduction	. 1
2	Fonctionnement du mode public	. 1
3	Les champs pour la section choisie	. 3
4	Le prix proposé	. 4
5	Le captcha	. 4
6	Fonctionnement	. 5
7	Astuces	. 7
8	Connexion utilisateur	. 7

1 Introduction

L'inscription en ligne est une nouvelle méthode pour s'inscrire à l'USMV. Elle facilite le travail tant au niveau de l'adhérent que de l'association.

Une attention toute particulière a été apportée pour la gestion du RGPD¹. Ainsi, lors d'une inscription, aucun renseignement personnel ne sera affiché dans les différents champs proposés pour éviter toute manipulation par des personnes peu scrupuleuses.

Son principe : deux modes de fonctionnement, un mode public et un mode privé

- Le mode public est utilisé exclusivement par l'adhérent pour s'inscrire à une ou plusieurs sections de l'USMV.
- Le mode privé est utilisé par les sections et le central pour l'administration de la solution

2 Fonctionnement du mode public

En tant **que membre**, vous **pouvez accéder** à la **page** de **début de l'inscription** en cliquant sur le lien fourni par votre **division** (<u>https://inscription.usmviroflay.fr/inscription.php</u>).

Avant de continuer, vous devez lire attentivement l'explication du déroulé qui est expliqué ci-après.

Vous sélectionnez la section à laquelle vous souhaitez adhérer et répondez aux différentes questions.

Les différents champs présentés sont cerclés de rouge ou marqués d'une étoile rouge s'ils sont obligatoires.

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay

¹ RGPD : Règlement général sur la Protection des Données

activité de Viroflay ^{is 1971} N°5904		
ret: 785 158 981 0049		U.S.M.Viroflay
Date d'émission du	certificat *	Fichier
jj/mm/aaaa		🏦 Choisir
	ret: 785 158 981 0049 Date d'émission du	ret: 785 158 981 0049 Date d'émission du certificat *

Ils sont de couleur verte s'ils sont facultatifs. *Un champ obligatoire doit être rempli pour continuer <u>l'inscription !</u>*

Lieu de naissance :	
	~

2.1 Les coordonnées (informations personnelles et adresse)

Elles sont nécessaires pour connaitre la personne physique.

Pour s'inscrire à l'USMV, l'utilisateur doit obligatoirement renseigner certains champs :

- Nom : Son nom de famille officiel
- Prénom : Son prénom officiel
- Date de naissance : Sa date de naissance officielle
- Sexe : Masculin ou féminin
- Téléphone : le téléphone mobile est demandé pour la réception de SMS de service
- Email : une adresse Email est demandée pour la gestion de l'inscription en ligne
- Adresse postale : elle est demandée pour l'envoi de courrier en cours de saison convocation à l'assemblée générale ..

 Le triplet Nom, Prénom et Date de Naissance permet de reconnaître est donc impératif de renseigner ces champs fidèlement à la réalité L'adresse Email est la base de l'enregistrement en ligne. Il est donc vérifier que celle-ci est correctement renseignée avant de continue Si une nouvelle adresse email est entrée, le système demande une message, contenant un code, est envoyé à l'adresse rentrée pour vertifier pour vertifier pour vertifier que celle-ci est correctement renseignée avant de continue

	 Une temporisation de 10 minutes est associée à la demande du code. Si votre
S CO	messagerie n'est pas configurée pour être synchronisée immédiatement avec le
	serveur de messagerie, vous n'aurez pas accès au message et il faudra recommencer
S)	l'inscription !

Un adhérent est reconnu par le logiciel s'il est déjà enregistré dans la base de données des contacts de l'USMV. <u>Si, après avoir renseigné ces 3 champs, l'utilisateur est reconnu, les autres champs obligatoires</u> <u>passent automatiquement en vert</u> (car déjà connus). L'utilisateur peut ou non renseigner ces champs afin de mettre à jour ces informations dans la base de données.



104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay



Si un mineur est renseigné, alors deux séries de champs apparaissent : le parent1 et le Parent2. Le parent 1 est obligatoire pour continuer l'inscription.

Nom de famille : * Prénom : *	

Comme pour les informations personnelles, les champs Nom, Prénom et Date de naissance permettent l'identification de la personne. Elles sont obligatoires pour le parent 1. Le N° de téléphone et l'Email permettent de joindre le parent 1 en cas de nécessité, ils sont donc obligatoires. En fin, l'adresse permet de retrouver les familles et de bénéficier de la réduction famille octroyée dès la troisième personne d'une même famille inscrite à l'association USMV.

3 Les champs pour la section choisie

Chaque section définit ses besoins d'informations.



Le champ activité permet de sélectionner son activité. Celles présentées dépendent des informations personnelles rentrées (âge, sexe).

La demande d'un certificat médical est réglementée actuellement en fonction du sport pratiqué. Il existe trois types de sport :

- Loisir : pas de certificat médical obligatoire
- Contraint : tous les sports à haut risque d'accident corporel (plongée, boxe …). Pour ces sports, un certificat médical est obligatoire annuellement. Ce certificat doit mentionner explicitement l'autorisation d'exercer le sport choisi et avoir une validité de moins de 1 mois.
- Non contraint : tous les autres sports adhérents à une fédération. Dans ce cas, un certificat médical mentionnant le sport choisi et de moins de 1 mois est obligatoire tous les 3 ans.



Exemple :

Certificat médical (< à 1 mois) *			
Date d'émission du certificat *		Fichier	
jj/mm/aaaa	Ē	£	Choisir

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay

Union Sportive Multiactivité de Viroflay Club Omnisport depuis 1971 N°5904

Agrément DDJS: 78 S 97 - Siret: 785 158 981 0049



- Ou faire une photo avec un téléphone portable.
- Sélectionner le fichier en cliquant sur « télécharger » 0
- Mettre la date de la création du certificat (date de la visite médicale) 0

Les autres questions permettent à l'association la gestion des données privées. Elles sont obligatoires.

Informations complémentaires J'autorise la section judo à mettre des photos sur le site Facebook fermé de la section judo		
⊖ Oui * ⊖ Non		
⊠ je m'inscris pour la première fois, j'ajoute une photo d'identité au format jpeg *	photo d'identité au format jpeg * Date d'émission	Fichier
<i>∑</i>	jj/mm/aaaa	🔔 Choisir

Le prix proposé 4

Dès l'ensemble des questions renseigné, un prix de l'activité vous est proposé. Ce prix est susceptible d'être modifié lors du contrôle effectué par la section. Il est donc affiché à titre d'information.

Information tarifaire

Adhésion à l'U.S.M.V.	5.00€	0
Cotisation Activité Adultes	155.00€	0
Licence Section Judo	40.00€	0
Total:	200,00 €	

La section se réserve le droit de supprimer des options choisies et/ou de réduire le montant en fonction des réponses aux diverses questions et après contrôle des éléments téléchargés.

5 Le captcha

Une fois les champs renseignés, l'appui sur « suivant » vous demande un Captcha de vérification. Cette procédure permet de s'assurer que la demande est bien effectuée par un humain.

Un code vous est proposé, il suffit de le recopier !

 Si vous ne discernez pas correctement les lettres et chiffres, cliquez sur la roue fléchée pour régénérer un nouveau code Le système ne fait pas la différence entre minuscule et majuscule Il n'y a pas de 0 (zéro). C'est la lettre « o » qu'on vous demande. 			
Pour terminer la procédure, merci de valider ce captcha. Saisissez le code			

Vous serez alors invité :

À vous inscrire à une deuxième section : dans ce cas, les champs personnels seront préremplis pour l'inscription suivante.

Précédent

→ Suivant

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay



- À inscrire un conjoint : dans ce cas, les champs adresse seront préremplis avec vos informations et ne pourront pas être changés. La déclaration d'un conjoint sert à gérer les réductions famille.
- À inscrire un enfant : dans ce cas, les champs adresse, N° de téléphone et Email seront préremplis avec vos informations. Seule l'adresse restera non modifiable.
- À inscrire une fratrie : cas des enfants inscrits sans les parents !



6 Fonctionnement

Après avoir rentré le Captcha, un message est envoyé à la section pour validation de la demande. Après acceptation de votre demande, vous recevrez une invitation à régler le montant de votre adhésion/cotisation. Ce montant sera détaillé et inclura une adhésion à l'association USMV si c'est votre première inscription.

Votre inscription a bien été acceptée. Elle ne sera validée qu'après réception du paiement que vous pouvez effectuer en cliquant sur le lien suivant : <u>Cliquez ici pour effectuer le paiement</u> Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pourrez alors procéder au paiement en cliquant sur le lien associé au message.

Par défaut, le montant est payable en CB, mais il est possible d'effectuer le paiement en plusieurs modes :

- De payer par chèque (jusqu'à 3 chèques autorisés) : dans ce cas, le premier chèque est déposé immédiatement en banque, les deux autres seront différés les mois suivants
- De payer par chèque de sport : leur nombre n'est pas limité.
- De payer en ticket PASS+ de l'île de France

À chaque nouveau paiement, le montant total est diminué du montant du chèque.

À l'acceptation du paiement, le reliquat est automatiquement payé en CB.



• Un des chèques peut être déclaré « CE »: dans ce cas, il s'agit d'un chèque de caution. Il n'est pas encaissé et sera détruit dès la réception du chèque CE. Si aucun chèque n'est reçu dans les 3 mois, il sera remis en banque.



Règlement à effectuer

-		
Mode	Détails	
Carte bancaire :	180.00 €	Paiement en 3 fois Premier paiement immédiat, puis débit les mois suivants.
Chèque(s) :	Chèque 1:	N°:
(Jusqu'à 5 possibles)	Montant €	
	Banque:	Type de chèque : *
	Nom de la banque	 Chèque bancaire Chèque Comité d'entreprise
		+ Ajouter un chèque
Coupon(s) sport : Chèque 1: N°:		N°:
	Montant €	N° du chèque
		+ Ajouter un coupon sport
Carte Pass + :	Ne pas utiliser Pass+	Carte Pass+ O licket dematerialise O licket papier
	Montant :	N°:
	Montant €	
	La date de naissance 18,	/05/2002 sera utilisée sur le site Pass+.

 Il est possible de payer en trois fois avec la carte bleue. Cette option n'est autorisée que si le montant de la transaction CB est supérieur à 30 € Les trois paiements seront alors effectifs chaque mois à la date anniversaire du premier paiement.
 Les paiements en 3 fois par CB ne sont plus autorisés à partir de janvier de l'année civile suivant le début de saison — 01/01/2021 pour la saison 2020-2021.

Une fois le paiement effectué, vous recevez une notification d'inscription définitive.

• En cas de refus de paiement par la banque, il faut régulariser votre situation le plus rapidement possible pour éviter une radiation de l'association.

6.1.1 Le paiement PASS+

Depuis l'introduction de PASS+ par la région île de France, il est possible de payer par ce moyen de paiement.

Il fonctionne comme pour les chèques, mais le versement est garanti par la région.

3 modes sont possibles :

- <u>Carte pass+</u> : dans ce cas, il vous est demandé de rentrer le N° de votre carte PASS+. C'est l'USMV qui effectue le virement à votre place.
- <u>Ticket dématérialisé : demander au service PASS+ de verser la somme à l'USMV.</u> Vous nous attribuez un ticket en nous donnant l'identifiant utilisé pour ce ticket
- <u>Ticket Papier</u> : vous créez 1 ou plusieurs tickets d'une somme fixée par vous. Vous nous donnez le droit de les exercer en nous donnant les N° de ticket. Chaque ticket n'est valable qu'une seule fois !

6.1.2 Les chèques-vacances

Il est possible d'utiliser deux sortes de chèques vacances : le papier et le dématérialisé

• Le papier fonctionne comme le PASS+.

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay

1.30.24.14.56



• Le dématérialisé fonctionne comme la carte bleue

7 Astuces

Le logiciel est écrit en PHP et Java. Le PHP permet la gestion de la base de données alors que le Java permet la gestion de l'interface WEB pour accélérer les temps de réponse.

• Lorsque l'on effectue des recherches en base, les temps peuvent paraître plus longs. C'est normal et ils dépendent du nombre de requêtes à effectuer pour accéder à l'information demandée.

Si, par hasard, le système semble figé, un CTRL F5 permet de sortir du programme Java et de relancer les requêtes. Les données présentes et non mémorisées seront perdues.

- Pour rappel, si des carrés passent de rouge au vert, c'est que votre nom est connu dans la base.
 Vous n'avez donc pas besoin de rentrer de nouvelles données, sauf si vous désirez apporter des correctifs. Les données personnelles sont toujours écrasées par les nouvelles données. Les données d'adresse sont en attente de validation par la section.
- La version de votre Navigateur est contrôlée au lancement de l'application. Plusieurs cas se présentent :
 - Votre navigateur ne convient pas au logiciel : un message s'affiche pour vous dire que son utilisation est impossible (cas de IE)
 - Votre navigateur est une version trop âgée : dans ce cas, un warning est affiché vous engagent à mettre à jour votre navigateur avant de continuer. Vous pouvez toujours continuer, mais des problèmes pourraient survenir.

8 Connexion utilisateur

Lors d'une inscription, un code de connexion (identifient) est généré pour l'utilisateur. L'utilisateur peut se connecter à son compte à tous moments. Il pourra alors

- Visualiser et modifier ses informations personnelles.
- Visualiser ses commendes sur le site marchand d'une ou plusieurs sections
- Visualiser les événements auxquels il est inscrit
- Visualiser ses inscriptions et leur état
- Se réinscrire directement à une nouvelle saison (champs préremplis)

Lors de la première connexion, l'utilisateur doit réinitialiser son mot de passe. La procédure est la suivante :

- 1) Connectez-vous avec l'identifiant/mot de passe fourni
- 2) Il vous est alors demandé de rentrer un nouveau mot de passe

	Votre mot de passe a expiré ou c'est votre première connexion. Veuillez saisir votre nouveau mot de passe qui sera enregistré pour votre compte.	
Identifiant	:	
al		
Mot de pas	se : 😧 —— Fort	
•••••	•••••	
Confirmation de mot de passe :		

3) Le nouveau mot de passe est enregistré et vous devez vous reconnecter

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay



Identifiant :		
Mot de passe :		
	Se Connecter	
	Mot de passe oublié ?	

4) Vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié »

Mot de passe oublié			
Votre identifiant :*			
	← Fermer	🖈 Envoyer un nouveau mot de passe	

5) Tapez votre identifiant et cliquez sur « envoyer un nouveau mot de passe ». Attendez le message dans votre boîte de courriels et reconnectez-vous (aller en 1).

	L'identificateur renvoyé doit être conservé afin de faciliter les connxions futures
	• Lors de l'inscription, vous recevez une attestation de paiement munie d'un QR code
	qui vous servira à vous identifier dans les différentes activités de vos sections. Merci
	donc de le conserver précieusement.
	• Si vous avez perdu votre QR code, vous pouvez vous le renvoyer en cliquant sur
	l'icone < dans l'onglet « inscription » de votre compte.

104 route du Pavé de Meudon 78220 Viroflay